



DÉCLARATION DES CAS POSITIFS DE COVID-19

Chers parents, élèves et employés de la CSEM,

Il a été demandé aux commissions scolaires de recenser tous les cas positifs de COVID-19 durant la période des Fêtes. Nous vous prions donc de bien vouloir suivre la procédure ci-dessous tout au long de cette période si un élève ou un employé obtient un résultat positif au test de COVID-19.

ÉLÈVES AU SECTEUR DES JEUNES	
Jusqu'au 18 décembre inclusivement :	Continuez de signaler tous les résultats positifs à l'école de votre enfant, comme toujours, soit par téléphone ou par courriel.
Du 19 décembre au 3 janvier (y compris les week-ends) :	Si votre enfant obtient un résultat positif au test de COVID-19, veuillez remplir dès que possible le <i>Formulaire de déclaration d'un cas positif</i> en cliquant sur le lien ci-dessous : Cliquez ici pour remplir le Formulaire de déclaration
À compter du 4 janvier :	Si votre enfant reçoit un résultat positif au test de COVID-19, vous devez, comme toujours, en informer l'école.

ÉLÈVES AU SECTEUR DES ADULTES	
Jusqu'au 18 décembre inclusivement :	Continuez de signaler tous les résultats positifs à votre école, comme toujours, soit par téléphone ou par courriel.
Du 19 décembre au 3 janvier (y compris les week-ends) :	Si vous obtenez un résultat positif au test de COVID-19, veuillez remplir dès que possible le <i>Formulaire de déclaration d'un cas positif</i> en cliquant sur le lien ci-dessous : Cliquez ici pour remplir le Formulaire de déclaration
À compter du 4 janvier :	Si vous recevez un résultat positif au test de COVID-19, vous devez, comme toujours, en informer l'école.

TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL (ENSEIGNANTS, APPA, FTQ, ADMINISTRATEURS)	
Jusqu'au 18 décembre inclusivement :	Continuez de signaler tous les résultats positifs à votre supérieur immédiat, comme toujours, soit par téléphone ou par courriel.
Du 19 décembre au 3 janvier (y compris les week-ends) :	Si vous obtenez un résultat positif au test de COVID-19, veuillez remplir dès que possible le <i>Formulaire de déclaration d'un cas positif</i> en cliquant sur le lien ci-dessous : Cliquez ici pour remplir le Formulaire de déclaration
À compter du 4 janvier :	Si vous recevez un résultat positif au test de COVID-19, vous devez, comme toujours, en informer l'école.

Tout au long de la période des Fêtes, nous vous invitons à vérifier régulièrement vos courriels pour toute mise à jour ou information importante (p. ex. des directives concernant la quarantaine).

Nous vous souhaitons à tous un joyeux temps des Fêtes relaxant et en toute sécurité!

Le Bureau du directeur général et des directeurs généraux adjoints